

Mouvement de grogne chez les agents de l'ONF dans la forêt de Mormal

Les agents de l'office national des forêts (ONF) se sont joints au mouvement de contestation nationale contre le contrat d'objectifs et de performance et la dérive financière de la gestion des forêts.



PAR ESTELLE BAILLIEUX
maubeuge@lavoixdunord.fr

LOCQUIGNOL. Des autocollants placardés ici et là ont été apposés ces derniers jours sur les panneaux informatifs disposés aux endroits stratégiques de la forêt de Mormal. Un mot d'ordre de l'intersyndicale qui vise ainsi à sensibiliser le grand public, les usagers de la forêt en premier lieu, et qui s'inscrit dans un mouvement de contestation sur le plan national.

Le 8 octobre, des agents de l'ONF de toute la France ont manifesté leur colère à Paris, contre le contrat d'objectifs et de performances, pour 2016-2020. « C'est la première fois qu'y apparaît la possibilité de vendre des forêts domaniales », souligne Pierre Coine, agent ONF, à l'agence lilloise Nord - Pas-de-Calais, et délégué CGT. C'est l'une de leur première inquiétude: la dérive pécuniaire de la gestion des forêts.

En ligne de mire, le remplacement des agents à la retraite par des contractuels, et toute une série de mesures, dont le peuple-



Des autocollants « forêt à vendre », ont été placardés dans toute la forêt de Mormal.

ment en résineux. « On nous donne comme explications que ce sont des essences qui tiennent mieux contre le changement climatique. Mais ce sont les utilisateurs de bois qui souhaitent du résineux. Mais qui dit que dans 60 à 100 ans, ces essences seront encore adaptées au marché actuel? », commente l'agent ONF, Pierre Coine.

« LA FORÊT EST UN BIEN COMMUN »

« Nous sommes en train de devenir

comme La Poste il y a plusieurs années, en démantelant petit à petit la spécialisation des tâches, poursuit Régis Lannoy, secrétaire régional du SNUPFEN-Solidaires, et agent ONF en poste dans la forêt de Mormal. La forêt domaniale est un bien commun. Nous voulons la transmettre pour les générations futures. Si on commence à vouloir privatiser les petites forêts de 150 hectares, à les revendre à des organismes privés, ou des acheteurs privés, après rien n'empêche d'aller plus loin ». ■